



Titre du cours	Actualité du Droit Français (en 4 modules) 1. Droit des contrats français : La rupture du contrat – 6 mars 2025 2. Introduction au droit boursier – 27 mars 2025 3. Droit comparé des systèmes juridiques – 3 avril 2025 4. Introduction au droit des libertés fondamentales – 30 avril 2025
Enseignants:	1^{er} Module : Prof. Romain LOIR. Professeur, Droit privé et sciences criminelles. Université de la Réunion. 2^{ème} Module : Maître Frédéric LEPLAT. Avocat à la Cour, Docteur en Droit, et Maître de Conférences à l'Université de Rouen. Spécialiste du conseil et du contentieux du droit des affaires. 3^{ème} Module : Prof. Celine LAGEOT . Professeur de droit public, Codirectrice du laboratoire CECOJI à l'Université de Poitiers Faculté de Droit et des Sciences sociales 4^{ème} Module : Dr Eve POL. Titulaire d'un doctorat de la Faculté d'Aix en Provence (Université Aix-Marseille, France).Spécialiste du droit des Fondations, de la Philanthropie, des Charity trust, et de l'Economie sociale et solidaire.Ancienne attachée à l'enseignement et à la recherche (Université Nice Sophia Antipolis, France).Ancienne assistante exécutive pour la remise de subventions (Barts Charity, London, United Kingdom). Enseignante chercheuse ELTE Budapest.
Coordinatrice internationale:	Pour questions pratiques : Zsófia Werner – zs.werner@ajk.elte.hu
Description du cours:	1^{er} Module : Le cours abordera deux thématiques distinctes. D'une part, celle de la rupture du contrat en droit français. Si elle obéit à des règles relevant du droit commun du contrat, la rupture est aussi soumise à des règles spécifiques, qui peuvent fortement déroger au code civil. D'autre part, celle du contrat de franchise en droit français. Définie comme le mode de distribution par lequel un franchiseur transmet à un franchisé, entrepreneur indépendant, le droit d'utiliser des signes distinctifs (marque, enseigne, nom commercial...) et un savoir-faire, la franchise occupe dans nos économies une importance considérable. Le contrat qui l'organise est donc fondamental. Bien que très spécifique, il obéit à des règles qui relèvent avant tout du droit commun, illustrant ainsi toute l'importance de celui-ci. 2^{ème}Module : Le cours d'introduction au droit bancaire vise à fournir une compréhension fondamentale des concepts juridiques et des cadres réglementaires qui régissent les activités bancaires. Il introduit les étudiants aux relations entre les institutions bancaires, leurs clients, les autorités de régulation, ainsi qu'aux enjeux éthiques et juridiques spécifiques au secteur bancaire. 3^{ème} Module : Ce cours devrait permettre de présenter quelques uns des grands systèmes juridiques contemporains à partir d'une distinction clé, les systèmes romano-germaniques d'un côté, la famille de common law de l'autre. 4^{ème} Module : Ce cours expose l'invention du concept des droits de l'homme au service de l'instauration de régimes politiques imprégnés par le rationalisme et l'individualisme. Il décrit aussi la crise du modèle libéral de garantie des droits (alors même que la définition des

	<p>droits des citoyens devient un élément commun à la plupart des constitutions européennes et américaines). L'objectif initial assigné au concept de droits naturels (<i>jus naturalis</i>) de l'homme s'en trouve ainsi altéré. Les garanties constitutionnelles apparaissent comme un rempart illusoire pour les individus face aux gouvernements, en particulier dans les États totalitaires. Enfin sera évoquer la genèse de la protection des droits de l'homme à l'international, dont l'objectif est de transformer en normes juridique les principes moraux qui interdisent de reconnaître un caractère absolu à la souveraineté étatique.</p>
<p>Mots clés, plan de cours (peut être sujet à revision):</p>	<p>1^{er} Module : Le droit commun (modes de rupture; rupture du contrat prolongé). Les droits spéciaux (rupture brutale d'une relation commerciale établie; rupture du bail commercial). Le contrat de franchise (formation; exécution; cessation).</p> <p>2^{ème} Module: Acteurs du droit bancaire ; rôle de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les modes de financement (Offre au public et le placement privé, Autres modes de financement, Marchés réglementés). Régime du droit bancaire (Prospectus ; Obligations d'informations). Les opérations du droit bancaire (Franchissement de seuil ; Offre publique d'acquisition (OPA) ; Le rachat d'actions ; Les abus de marché).</p> <p>3^{ème} Module : Définition du droit comparé ; ses méthodes ; son objet. Common law, droit romain et la famille romano-germanique, convergences entre les deux familles (common law et système romano-germanique), droits mixtes (Les droits nordiques ; les droits au Canada : exemples de droits mêlant ces deux familles).</p> <p>4^{ème} Module: L'invention des droits naturels de l'homme. Les libertés traditionnelles aux droits naturels de l'homme. Les droits naturels de l'homme aux droits du citoyen. La constitutionnalisation des droits des citoyens. Les critiques du modèle libéral de garantie des droits. La crise de la garantie des droits dans les démocraties parlementaires. La garantie des droits face aux totalitarismes. L'internationalisation des droits de l'homme. La diversification des systèmes de protection des droits de l'homme</p>
<p>Lecture recommandée/matériel:</p>	<p>1^{er} Module : P. Terré, P. Simler, Y. Lequette, F. Chénéde, <i>Droit des obligations</i>, Dalloz. R. Cabrillac, <i>Droit des obligations</i>, Dalloz. N. Dissaux, R. Loir, <i>Droit de la distribution</i>, Lextenso.</p> <p>4^{ème} Module : X. Dupré de Boulois, <i>Droit des libertés fondamentales</i>, 3^{ème} ed. PUF, 2022 H. Oberdorff, <i>Droits de l'homme et libertés fondamentales</i>, 8^{ème} éd., L.G.D.J., 2021 F. Sudre, <i>Les grands arrêts de la Cour européenne des Droits de l'Homme</i>, PUF, 2022</p>
<p>Examen prévu:</p>	<p>Examen combiné écrit sur table (une épreuve générale pour les quatre nodules - durée à déterminer). Il comportera un questionnaire à choix multiples visant à vérifier les connaissances de l'étudiant(e) sur les quatre modules proposés.</p>